

Séance du 2 février 1976

Le deux février mil neuf cent soixante seize à neuf heures
trente, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses
séances sous la présidence de Monsieur Allary, Maire.

Présents : M^s Allary, Ferret, Lhommier, Dumuis, Fauré,
Philippeau, Yazide, Borderon, Guédo.

Absent. M. Joseph Richard

Secrétaire de séance : M. Borderon

Date de convocation = 29 janvier 1976.

Maison de Retraite de Gamby.

Dans sa séance du 18 octobre 1975, le SIVOM a pris la délibération suivante:

" Sans préjuger de l'issue des négociations, dans l'éventualité d'une vente au cas où des emprunts à faible taux d'intérêt et des Subventions de l'Etat ou du Département permettraient l'équilibre du budget par la seule recette des prix de journées, le SIVOM pourrait se rendre acquiescent. Dans ce but, il demande à l'Administration des Domaines de lui estimer le prix des meubles et immeubles".

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, donne son accord et reconnaît vocation au SIVOM du Pays d'Horte et de Lavallette pour prendre toutes initiatives pour sauvegarder les conditions d'existence de ses vieillards et en particulier, ceux de la Maison de Retraite de Gamby.

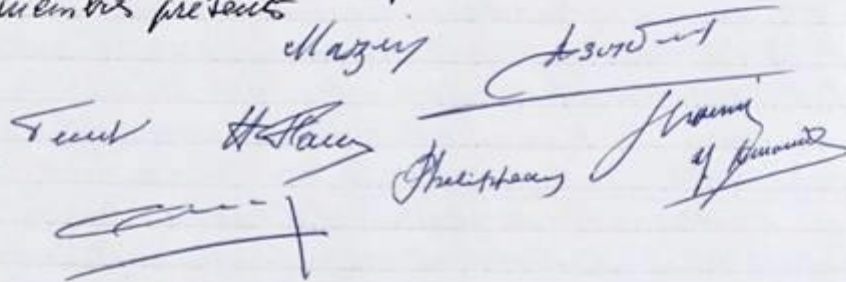
Carte scolaire. Prévisions recettes 1976-1977.

Le Comité Technique Paritaire ayant envisagé la fermeture d'une classe dans l'école de notre commune, le Conseil Municipal estime qu'il est particulièrement abstrait de fermer l'école de Combres alors qu'à Rouillac, où il est prévu de conduire des enfants de Combres, il faudrait construire une classe.

à Combres, l'école est en parfait état. Il y a une cantine qui fonctionne très bien. Les cours de jeux sont très bien entretenus, le terrain de sports joint l'école.

Le Conseil Municipal est donc absolument opposé à cette fermeture car il semble que l'on veuille faire disparaître totalement Combres pour favoriser d'autres communes.

Fait et délibéré en mairie le jour, mois et an susdits. Ont signé les membres présents



Séance Budgetaire
du 2 février 1976

Le deux février mil neuf cent soixante seize, le Conseil Municipal s'est réuni à onze heures quinze, au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Allary Maire

Présents : M. Allary, Ferret, Abonnier, Duroueix, Faure, Philippeau, Magière, Borderon, Gouedo.

Absent : M. Joseph Richard.

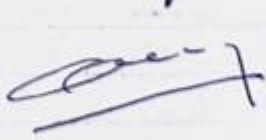
Secrétaire de séance : M. Borderon.

Date de convocation = 29 janvier 1976.

Budget primitif 1976.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, vote le budget primitif 1976 qui s'élève, tant en dépenses qu'en recettes, à la somme de : 90 471,99

Fait et delibéré en mairie, les jour, mois et au susdits.
Ont signé les membres présents.



Seur Anouma

af. benoist

Philippe

Magin

03010501

